

La France devient le "premier pays" d'Europe pour les demandes d'asile, selon Christophe Castaner

Article rédigé par *France info*, le 22 novembre 2019

Source [France info] Selon une source au ministère de l'Intérieur, 120 900 demandes avaient été enregistrées en France au 17 novembre, contre 119 900 en Allemagne. En 2015, l'Allemagne recevait plus de dix fois plus de demandes d'asile que la France.

C'est un renversement "*symbolique*", souligne-t-on place Beauvau. Pour la première fois depuis le début de la crise migratoire, en 2015, la France a dépassé l'Allemagne pour devenir le "*premier pays*" en matière de [demandes d'asile](#) en Europe, a affirmé jeudi 21 novembre le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner.

Il y a quatre ans à peine, au plus fort de cette crise nourrie par les flux créés par le conflit syrien, la France avait enregistré 80 075 demandes d'asile, selon les chiffres de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). [L'Allemagne](#) avait reçu en même temps quelque 890 000 demandes, soit plus de dix fois plus.

Aujourd'hui, "*on constate que la France est devenue depuis le 20 octobre le premier pays de demandeurs d'asile d'Europe, alors même que les entrées en Europe continuent de baisser. Ce qui est donc une anomalie statistique, sur laquelle nous devons travailler*", a expliqué le ministre de l'Intérieur.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

22/11/2019 07:00